Action individuelle

LA GESTION LÉGALE D'UNE ASSOCIATION
La Réglementation

20 heures

DESCRIPTION

Tout comme une entreprise, une association a des droits et des devoirs. Cette formation met en lumière les notions juridiques autour des associations afin de les appréhender pour pouvoir gérer les situations qui se présenteraient.

PUBLIC VISÉ

Dirigeants d'un club (président, vice-président, secrétaire ou trésorier et inscrit comme tels dans les statuts de l'association demandeuse)
Si vous souhaitez tout de même vous inscrire aux formations alors que vous n'êtes pas éligible à la prise en charge par l'AFDAS, merci de nous contacter afin que nous puissions étudier d'autres modalités de prises en charge

PRÉREQUIS

Aucun pré-requis de connaissances n'est nécessaire pour cette formation. Il est toutefois requis d'être dirigeant associatif sportif en responsabilité pour s'inscrire à cette formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaitre les responsabilités civiles et pénales d'une association
- Connaitre le droit social et le droit encadrant les associations sportives
- Connaitre l'attitude à adopter en cas de problème juridique

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Apports de connaissances
- Travail en autonomie à travers une plateforme de formation à distance
- Travaux de groupe
- FOAD
- Partage d'expérience
- Temps d'accompagnement individuel du stagiaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Quiz de connaissances
- Auto-évaluation
- Accès à une plateforme de suivi
- Mises en situation
- Positionnement réalisé avant le début de la formation

DURÉE

Volume horaire du module : 20 heures réparties comme suit :

- Présentiel : 7h
- Distanciel avec formateur : 4h
- Distanciel sans formateur (FOAD) : 9h

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Si aucune session de cette formation n'est pas planifiée, contactez-nous (voir ci-dessous). et nous vous répondrons dans les plus brefs délais.
Les inscriptions sont possibles directement sur le catalogue en ligne pour les sessions programmées.
Les formations ne pourront débuter dès lors que l'ensemble des démarches administratives sera terminée.

LIEU ET DATE

Le lieu et la date de la formation seront déterminés en fonction des souhaits des associations.

TARIF(S)

Pour les **structures employeuses**, ce montant financée par les fonds conventionnels de la branche du sport.
Aucune charge, aucun règlement pour les clubs ou les dirigeants qui s'inscrivent.

Pour les **structures non-employeuses**, merci de nous contacter pour définir ensemble les modalités.

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Afin de nous assurer que les moyens de la prestation de formation puissent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez contacter Isabelle LOMINET, référente handicap au 06 22 25 66 51 ou à 5760000.ilominet@ffhandball.net

TAUX DE RÉUSSITE ET SATISFACTION

Les éléments sont disponibles dans le catalogue public.

EN SAVOIR PLUS

Pour tout renseignement concernant la formation
Secrétariat de Form'Asso
5760000@ffhandball.net
06 13 24 27 07